

Liberté Ègalité Fraternité Direction des services départementaux de l'éducation nationale de Dordogne

Division des Ressources Humaines et de la Vie de l'Élève (DRHVE) Chef de division : Vincent Navarro

Gestion collective des enseignants du 1er degré

Affaire suivie par : Sylvie PAYET Tél : 05,53,02,84,69

Mél: sylvie-danielle.payet@ac-bordeaux.fr

20 rue Alfred de Musset CS 10013 24054 PERIGUEUX CEDEX Périgueux, le 9 décembre 2020

L'inspecteur d'académie Directeur académique des services de l'éducation nationale de la Dordogne

à

Mesdames et messieurs les enseignants du 1er degré public s/c de mesdames les inspectrices et messieurs les inspecteurs de l'éducation nationale

Objet: Détachement des personnels enseignants du 1^{er} degré public dans le corps des personnels enseignants du 2nd degré, au sein de l'académie de Bordeaux – Rentrée 2021

Références :

- note de service ministérielle du 13-11-2020 relative au détachement de fonctionnaires de catégorie A dans les corps des personnels enseignants des premier et second degrés, des personnels d'éducation et des psychologues de l'éducation nationale relevant du ministère chargé de l'éducation nationale
- note du 26 novembre 2020 relative à la politique académique de détachement dans les corps des personnels enseignants du 2nd degré, d'éducation et psychologues de l'éducation nationale de l'enseignement public Année scolaire 2021/2022

Dans le cadre de la campagne citée en objet, je vous rappelle que les candidatures doivent recueillir l'avis de l'autorité hiérarchique dont vous dépendez.

Conformément à la note du 26 novembre 2020 susvisée, je vous informe que les dossiers de demande de détachement accompagnés des pièces justificatives doivent être adressés à votre IEN de circonscription, pour le vendredi 15 janvier 2021, dernier délai.

J'attire votre attention sur le fait que les dossiers arrivés incomplets ou hors délai ne seront pas instruits par mes services.

L'inspecteur d'académie,

Jacques CAILLAUT